



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

P O L Y N É S I E F R A N Ç A I S E

N° 1354 / MEE

Le Ministre

Papeete, le 24 AVR. 2024



à

Madame Tepuaraurii TERIITAHU
Représentante à l'Assemblée de la Polynésie française

Objet : La déconstruction du lycée de Moorea

Réf. : Votre question orale du 23 avril 2024

Madame la Représentante,

Je vous remercie pour votre question qui met en lumière les préoccupations légitimes de la population de Moorea concernant le projet de construction du lycée sur l'île. Je comprends l'importance que revêt ce projet pour la communauté et souhaite vous assurer de notre engagement à trouver la meilleure solution possible pour l'éducation de nos enfants.

J'espère vous éclairer sur la position de mon ministère concernant ce dossier et ainsi dissiper le flou qui vous entoure et améliorer votre vision réelle de la situation. Effectivement, ce flou m'a rendu perplexe dès la première présentation du projet. **Pourquoi le ministère de l'éducation polynésien aurait la charge de la construction d'un lycée polyvalent à dominante agricole, géré par le ministère national de l'agriculture qui recrute son personnel ?**

Il est important pour vous de comprendre que le temps du gaspillage des deniers public est révolu. Il est aussi important de différencier vitesse et précipitation sur un dossier qui engage plusieurs milliards de l'argent de notre peuple pour la seule volonté de proposer une construction pharaonique que nous n'avons malheureusement pas les moyens d'entretenir. D'ailleurs, au-delà des coûts exposés concernant la construction, il restera à rajouter des crédits pour l'aménagement des différents espaces. **Il est question ici d'avoir une vision à long terme et une bonne gestion des deniers publics.**

En parlant de précipitation, je note d'ailleurs dans votre question que la première pierre a été posée en mars 2023 par le gouvernement précédent avec une estimation des travaux à 6 milliards alors que deux mois plus tard, cette même estimation a bondi de 2 milliards de Francs.-

Je suis désolé, Madame la Représentante, on ne joue pas avec l'argent du peuple, on ne décide pas du lancement d'un projet sans avoir les chiffres exacts. Je vous rejoins ici. De mon point de vue, c'est jeter de l'argent par les fenêtres.

Le projet du Lycée de Moorea est né de la volonté de créer un lycée d'enseignement général et professionnel, établissement inexistant jusqu'à présent sur l'île. Ce besoin est apparu en constatant que les élèves de Moorea désireux de poursuivre leur cursus scolaire en vue du Baccalauréat Général (**331 élèves en 2016 et 195 élèves en 2023**), sont obligés de se rendre sur les lycées de l'île voisine de Tahiti. Cette poursuite d'étude se fait soit en internat, soit en demi-pension, obligeant les élèves à effectuer le trajet maritime de manière journalière, et occasionnant une fatigue supplémentaire chez eux.

Néanmoins, les établissements de Tahiti accueillent un nombre important d'élèves en provenance des îles et des archipels voisins, en plus des élèves de Tahiti. Cet accueil exceptionnel provoquait une saturation des établissements de Tahiti autant sur la capacité d'accueil scolaire que de l'internat. **Ce dernier point est à nuancer actuellement en raison de la baisse de la population scolaire depuis plusieurs années et qui s'accélère.**

Le projet visait donc à concevoir un lycée d'enseignement général et professionnel en capacité d'accueillir les élèves de Moorea, mais aussi ceux des îles voisines, voire d'autres archipels de la Polynésie Française.

Ce futur établissement devait être implanté en continuité de l'actuel lycée agricole d'Opunohu, qui propose depuis les années 1970 des formations du niveau baccalauréat au niveau brevet de technicien supérieur en lien dans les métiers du vivant (environnement, aménagement, agronomie, écologie), les métiers du monde agricole et agro-alimentaire et les métiers de la vente.

Le gouvernement reconnaît l'investissement significatif déjà réalisé dans les études préliminaires et la planification de ce projet. Ces dépenses reflètent la volonté initiale de développer un établissement répondant aux besoins de l'île de Moorea. Cependant, face aux défis économiques actuels, il est de notre devoir de réévaluer les projets en cours pour garantir une utilisation optimale des fonds publics.

L'estimation du projet par l'administration a été réalisée sur la base des montants de travaux contractualisés pour la construction du lycée de Bora Bora, en 2016 (index BTG autour de 105,4). Aucune révision de prix n'a été appliquée depuis lors sur l'estimation du lycée de Moorea, finalisée en septembre 2019 (index BTG 108,75), le coût estimé était donc de 3 116 799 492 F. HT soit 3 521 983 426 F. TTC.

A l'issue du concours d'architecture réalisé en 2021, le projet lauréat était celui porté par le groupement Tropical Architecture. Il est estimé "toutes dépenses confondues" (TDC) à 5 575 221 239 F.HT soit un coût estimé à 6 300 000 000 F.TTC (l'estimation du projet est faite sur la base de l'index BTG d'août 2021, soit 114,24).

En mai 2023, le maître d'œuvre a procédé à une actualisation des coûts prévisionnels de construction sur une base de prix de janvier 2023. Il est à préciser que l'index BTG de janvier 2023 est établi à 134,15, soit 20 points de plus que l'index de référence du concours. La nouvelle estimation était de 5 994 118 500 F.HT uniquement pour les travaux (auxquels il faut rajouter les rémunérations...) soit un coût total HT de 7 787 249 678 FCP.

L'enveloppe « toutes dépenses confondues (TDC) » du projet est dorénavant estimée par G2P à 8 885 123 093 CFP TTC, **soit une augmentation de +153% par rapport à l'estimation réalisée au lancement du projet par nos amis de l'ancien gouvernement.**

Le coût du projet, tel que présenté initialement, aurait dû faire l'objet d'une analyse approfondie pour s'assurer qu'il correspond aux meilleures pratiques en matière d'efficacité des coûts tout en répondant aux besoins de la population.

Après ma dernière rencontre avec l'architecte, j'ai accepté d'étudier un phasage de la construction. Nous visions ainsi à prendre une décision éclairée qui permettra de progresser sans compromettre la qualité ni la portée du projet.

Cela nous permettrait aussi de proposer quoi qu'il arrive, un maintien du financement de l'ANRU pour l'internat d'excellence qui permettra de loger nos étudiants non originaires de Moorea qui souhaiteraient étudier au lycée agricole de Opunohu. C'est un projet commun avec mon collègue de l'agriculture.

Un point particulier que je souhaite porter à votre attention, c'est celui de la sécurité des élèves dont tout personnel de l'éducation et en premier lieu moi-même attache une grande importance. Le projet qui a été proposé par l'ancien ministère de l'éducation occupe une surface de 8 hectares pour un lycée. **Il ne s'agit pas ici d'un campus universitaire, mais bien d'un lycée.**

Aucune clôture n'a été prévue, ce qui facilite les intrusions. **Comment peut-on à la fois se lancer dans une construction ne comportant aucun moyen de contrôler les allers et venues d'individus au milieu d'élèves pour la plupart mineurs ?** C'est un point que j'ai soulevé aux architectes. J'attends d'ailleurs toujours leur retour.

Prenons un exemple, le lycée du Diadème a une superficie de 3,5 hectares et accueille environ 2000 élèves. Il y a 7,5 emplois de surveillants à disposition avec une présence de 3,5 surveillants en continue en raison des amplitudes horaires. **Ce lycée dispose de clôtures.**

Actuellement, la moyenne pour un lycée, la mise à disposition par l'Éducation nationale permet d'avoir 1 surveillant pour 200 élèves. Sachant que l'estimation proposée du nombre d'élèves dans le projet de lycée de Moorea était de 350 élèves, nous n'aurions à disposition que 2 surveillants pour un lycée d'une superficie de 8 hectares, **sans clôtures !!!!!**

- Comment va-t-on gérer les flux d'élèves ?
- Comment gérer les problèmes d'incivilité entre élèves ?

Ce n'est absolument pas entendable !!!

En ce qui concerne les alternatives telles que l'ouverture de classes de seconde dans les collèges existants, je vous assure que cette solution n'est pas prise à la légère. Nous travaillons activement à clarifier le calendrier des travaux, l'affectation des enseignants, et les modalités de transport et d'hébergement pour les élèves. Le calendrier et le temps des travaux est ici important. Au mieux, la construction d'un lycée tel que celui de Moorea prendra plusieurs années. La construction de classes supplémentaires dans un collège afin d'y implanter des secondes GT (générale et technologique) sera l'affaire de quelques mois. **Le gain de temps est considérable !!!**

Les travaux sont inscrits dans le plan triennal que j'ai fait établir par mes services en collaboration avec les chefs d'établissements scolaires. Les études pour les salles de classes supplémentaires sont inscrites au budget primitif 2024, pour une livraison à la rentrée d'août 2025. Alors que le projet initial est prévu pour l'horizon 2028, **si tout va bien !!!!**

En prenant en compte les effectifs toujours plus réduits chaque année et le fait que les élèves au-delà de la classe de seconde choisissent des options différentes, **il apparait inconcevable, sinon inconscient, voire démagogique de dire que toutes les options seront disponibles dans un lycée à Moorea, nous n'arrivons même pas à le faire à Tahiti**, beaucoup d'élèves de première et terminal seront tout de même obligés de se déplacer sur Tahiti. L'intégration de classes de seconde dans des collèges existe actuellement à Huahine et à Taiohae. Une expérience similaire a effectivement eu lieu sur Moorea et a été abandonnée.

J'ai pour objectif d'améliorer les conditions de travail des élèves des îles et leur permettre de rester le plus possible auprès de leurs familles, même si des parents préfèrent malgré tout envoyer leurs enfants sur Tahiti, ils en prennent la responsabilité.

Je propose, je facilite, je n'oblige pas !!!!

Parallèlement à cela nous proposons d'améliorer l'offre de places en internat sur Tahiti à court, moyen et long termes en lançant des études pour l'aménagement d'une aile du collège Maco TEVANE en internat avec une inauguration à la rentrée scolaire d'août 2025.

De même un projet d'extension de l'internat du Lycée Gauguin est lancé par l'aménagement d'un étage entier de salles de classes inutilisées, dont l'inauguration pourra avoir lieu, au plus tard, à la rentrée de janvier 2025 et nous lançons la construction d'un internat au lycée du Diadème dont "les premiers coups de pioches" commenceront en juillet 2024.

Vous l'avez compris, nous sommes également conscients de la nécessité d'assurer une transition douce et efficace pour éviter les erreurs passées.

Depuis ma prise de fonction, j'ai consulté et je continue de recueillir les avis et les suggestions des représentants des parents, de la commune et des autres partenaires.

De mon point de vue, le gros défaut de ce projet c'est de n'avoir pas associé, dès sa conception, le personnel enseignant, le personnel non-enseignant, notamment la vie scolaire et les élèves qui seront les premiers utilisateurs au quotidien de la structure et **j'insiste sur la problématique de la sécurité, car l'établissement a été pensé pour des utilisateurs adultes et non pas pour des adolescents.**

Je vous remercie encore pour votre écoute attentive et reste à votre disposition pour toute discussion supplémentaire afin de mieux servir nos jeunes et notre nūna'a.

Je vous prie d'agréer, Madame la Représentante, l'expression de mes hommages.

'Ia rahi te aroha


Ronny TERIIPAIA



Le Ministre
de l'éducation
et de
l'enseignement
supérieur
Polynésie française